

QUATORZE NOV.

14 NOVEMBRE 1962

LE 14 NOVEMBRE OU JAMAIS...



MAÎTRES CHEZ NOUS



“A l’heure actuelle, la situation financière de la Province nous permet d’envisager de grands projets”

C’EST QUOI LA NATIONALISATION ?

C’est tout simplement l’acquisition par l’HYDRO-QUÉBEC des onze compagnies privées qui font la production et le commerce de l’électricité.

AUJOURD’HUI :

Quelques milliers d’actionnaires exploitant notre première richesse à leur profit et au profit de l’impôt fédéral.

DEMAIN :

5,300,000 citoyens québécois deviendront actionnaires de cette richesse et c’est à eux que reviendront ces profits et ces millions annuels versés à Ottawa chaque année.



- Ça fait des générations qu’on en rêve et qu’on en parle ...
- Le 14 novembre 1962, date historique, le Québec passera à l’action.
- LA NATIONALISATION DE L’ÉLECTRICITÉ, C’EST L’ÉTAPE DÉCISIVE.
- C’est la fin du régime colonial, le vrai commencement de l’indépendance économique !

LA NATIONALISATION

Mesure vitale pour tous les Québécois

- Ce n’est pas le début d’une nationalisation massive;
- Aucun employé des entreprises nationalisées ne sera déplacé;
- Les municipalités recevront des montants de taxes plus élevés;
- Les actionnaires des entreprises nationalisées seront remboursés raisonnablement et auront droit de faire appel aux tribunaux s’ils le désirent.

DETTE PAR HABITANT

- Moyenne de la dette nationale \$411.01
 - Dette du Québec AVANT la nationalisation \$254.56
 - Dette du Québec APRÈS la nationalisation \$366.37
- La province de Québec a présentement la troisième plus basse dette par habitant de toutes les provinces du Canada, soit \$254.56.
 - Après la nationalisation de l’électricité dans la province, opération qui demandera la somme de \$600 millions (environ \$350 millions d’emprunts et \$250 millions d’hypothèques) la dette par habitant s’élèvera alors à \$366.37.
 - Comme la dette nationale moyenne par habitant s’élève à \$411.01, le Québec sera donc encore parmi les cinq provinces ayant la plus petite dette.
 - L’Ontario qui a nationalisé, il y a 50 ans, son électricité et qui voit son économie progresser de jour en jour, a une dette de \$505.55 par habitant, soit \$139.18 de plus que le Québec aura après la nationalisation.
 - En conséquence, il est absolument faux et surtout absurde de prétendre que la province s’appauvrira en augmentant sa dette. Les gouvernements précédents ont justement appauvri la province et empêché son expansion économique parce qu’ils n’ont pas osé emprunter pour réaliser des projets d’envergure. En comparant la situation des autres provinces à la nôtre, on constate que le Québec sera une des provinces ayant la plus petite dette APRÈS LA NATIONALISATION.
 - Pourquoi ne pas prendre exemple sur l’Ontario qui n’a pas craint de dépenser de 1945 à 1960 afin de relever son économie? Cette province jouit aujourd’hui d’une situation économique plus qu’enviable et sa dette est pourtant de \$505.55 par habitant.
 - Si la nationalisation de l’électricité a si bien réussi à nos voisins ontariens pourquoi ne nous réussirait-elle pas?

Tableau de la dette des provinces

ALBERTA	\$187.54
TERRE-NEUVE	\$189.64
QUÉBEC	\$254.56
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	\$263.25
NOUVELLE-ÉCOSSE	\$361.02
NOUVEAU-BRUNSWICK	\$417.22
MANITOBA	\$492.24
SASKATCHEWAN	\$495.45
ONTARIO	\$505.55
COLOMBIE-BRITANNIQUE	\$738.88

(Source: Bureau fédéral de la statistique; document No 68-208
Financial Statistics of Provincial Governments — Août 1962)

*Ne cherchons pas midi à 14 heures
votons à midi le 14!*

Aucune source d’énergie n’est plus souple, plus permanente que l’électricité.

Tant et aussi longtemps qu’il pleuvra et qu’il neigera sur le Québec, tant que résisteront les barrages qui emmagasinent ces eaux, nous pourrions bénéficier du courant électrique. (Ls-A. Bélisle)

“La nationalisation placera le Québec en meilleure position sur les marchés internationaux”



LE 14 NOVEMBRE, NOUS SERONS ENFIN MAÎTRES DE NOTRE ÉLECTRICITÉ

AU CANADA

D'autres provinces ont nationalisé
Pourquoi pas nous?

Le Québec est la seule province d'importance qui a laissé jusqu'à aujourd'hui son électricité entre les mains des compagnies privées.

La nationalisation est également un fait accompli en:

- ONTARIO depuis 1906
- NOUVEAU-BRUNSWICK depuis 1919
- SASKATCHEWAN depuis 1929
- MANITOBA depuis 1950
- COLOMBIE ANGLAISE depuis 1961

*Pour nous, au Québec,
c'est le 14... ou jamais!*

AILLEURS...

Des pays européens doivent leur succès économique à la nationalisation de leur énergie hydraulique.

EN FRANCE

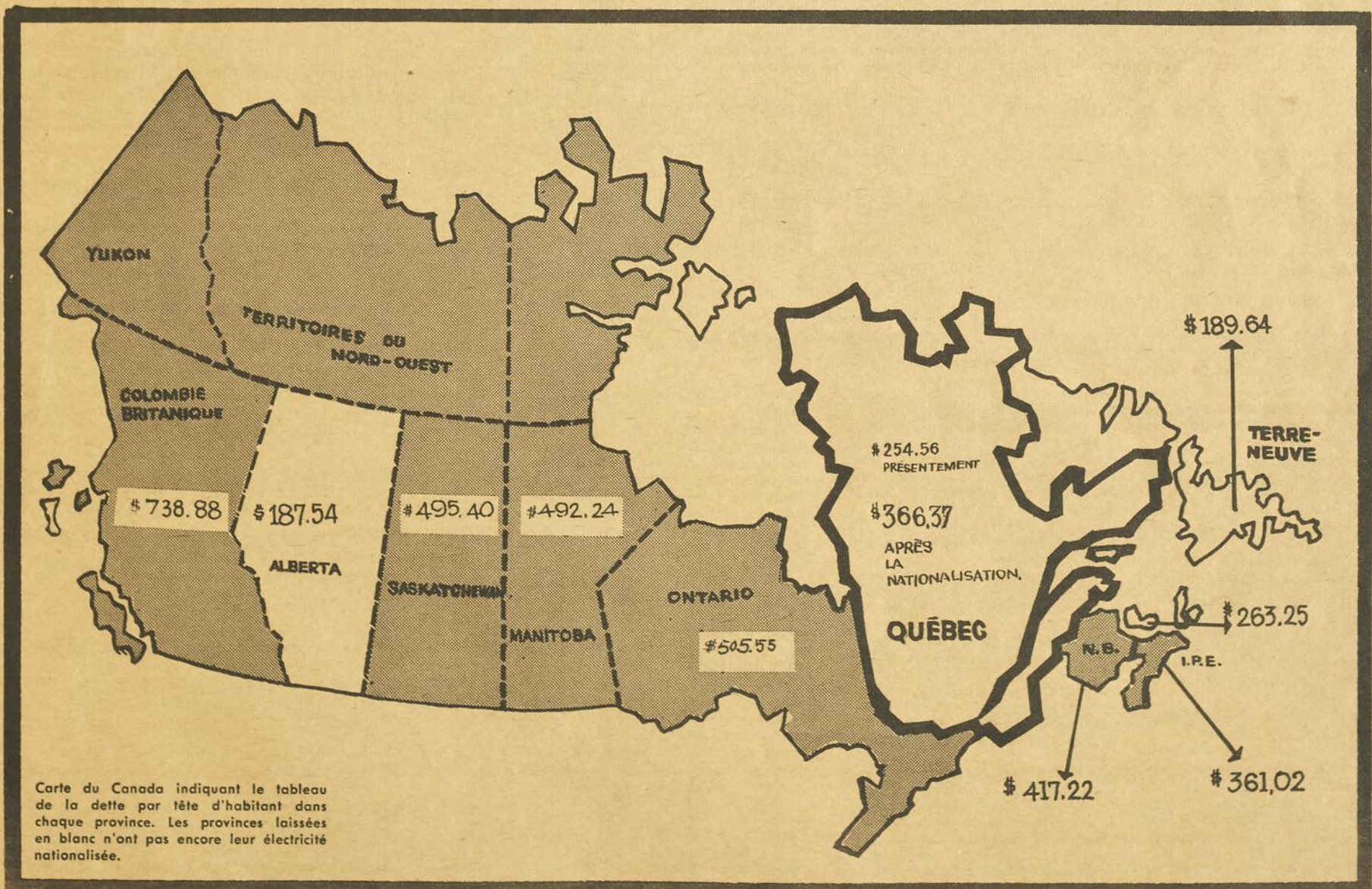
au lendemain de la deuxième guerre mondiale, sous le premier gouvernement du général de Gaulle, la nationalisation totale de l'électricité et du gaz a été l'une des CLÉS PRINCIPALES du prodigieux relèvement économique de notre mère-patrie.

EN ITALIE

la loi portant sur la nationalisation de l'énergie électrique vient d'être approuvée par la Chambre italienne. Cette mesure a été pilotée personnellement par le premier ministre Fanfani, leader du Parti démocrate-chrétien. (Rome, 10 octobre, 1962)

EN GRANDE-BRETAGNE

la nationalisation existe depuis 1947. La loi fut passée sous un gouvernement travailliste dirigé par M. Atlee.





"L'enjeu de la lutte actuelle c'est l'avenir même du Québec"



Déclaration faite par l'hon. Jean Lesage, Premier ministre de la province de Québec, le 19 septembre 1962, au sujet du problème de la nationalisation de l'électricité.

Le gouvernement a décidé de demander au peuple du Québec un mandat péremptoire pour unifier les réseaux d'électricité de la province. Une telle unification exige, à notre avis, la nationalisation de toute société commerciale dont la fin propre est de produire et de distribuer l'électricité.

Voici exactement le mandat sollicité. Dès la prochaine session, nous proposerons les mesures permettant de nationaliser, par l'entremise de l'Hydro-Québec, les entreprises électriques suivantes:

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY
LA COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ SHAWINIGAN
QUEBEC POWER COMPANY
COMPAGNIE QUÉBEC POWER
SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
ST. MAURICE POWER CORPORATION
GATINEAU POWER COMPANY
COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ GATINEAU

LOWER ST. LAWRENCE POWER COMPANY
LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT
LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY (SAGUENAY ELECTRIC COMPANY)
NORTHERN QUEBEC POWER COMPANY LIMITED
ÉLECTRIQUE DE MONT-LAURIER, LTÉE
ÉLECTRIQUE DE FERME-NEUVE, LTÉE
LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DE LASARRE LIMITÉE

Les employés de ces entreprises deviendront des employés de l'Hydro-Québec et ne perdront ni leur rang ni leurs droits acquis.

Les actionnaires de ces mêmes entreprises recevront une juste compensation — fixée en tenant rigoureusement compte de leurs intérêts légitimes comme aussi de ceux des contribuables québécois. Cette compensation restera soumise à l'arbitrage décisif des tribunaux.

Inutile d'ajouter que le gouvernement ne se lancera pas dans une politique générale de nationalisation. L'unique souci du gouvernement, c'est de donner à l'Hydro une taille à la mesure des besoins et des espoirs du Québec.

La nationalisation donnera, tout d'abord, les résultats suivants:

1) Dans les territoires nationalisés, les tarifs domestiques et commerciaux seront rajustés de façon à supprimer la confusion et les injustices flagrantes qui règnent présentement. Bref, non seulement personne, nulle part, ne paiera plus qu'il ne paie maintenant — mais un grand nombre d'usagers verront leur compte diminuer.

2) Dans son travail de développement et de décentralisation économique, le gouvernement pourra compter sur une puissante Hydro —

devenue vraiment capable de mener à bien une politique rationnelle et dynamique de tarifs industriels.

3) On entreprendra de convertir de 25 à 60 périodes (cycles) l'électricité en Abitibi et de moderniser les structures électriques dans le Bas-du-fleuve et en Gaspésie. Du coup, on permet un nouveau départ à deux grandes régions trop longtemps négligées.

4) L'Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées. De plus, dans toutes les municipalités où elle possède actuellement des biens, l'Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses immeubles, sauf les centrales et barrages.

L'Hydro fera face sans difficulté à ces dépenses et au financement de la nationalisation elle-même, grâce à son expansion normale et aux revenus additionnels provenant de ses nouveaux territoires. Sans compter, évidemment, que l'Hydro pourra garder chez nous les quelque quinze millions de dollars que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral, chaque année.

Il s'agit clairement de la mesure économique la plus vaste et la plus

féconde jamais proposée dans notre histoire.

Avant longuement examiné et discuté le problème, le gouvernement est persuadé que la nationalisation de l'électricité est une grande et fructueuse affaire, non seulement pour le bien-être matériel du Québec, mais tout autant pour la santé sociale et l'avenir national du Canada français.

Vu l'ampleur et la complexité de la tâche, il ne nous paraît pas convenable de l'entreprendre sans la soumettre d'abord au jugement de l'opinion publique en sollicitant un mandat explicite.

C'est pourquoi, sa propre décision prise, le gouvernement n'hésite pas à mettre son existence en jeu. Il le fait en toute confiance, sûr que chaque citoyen sera heureux de saisir cette occasion sans précédent de participer à un tournant historique. C'est au peuple du Québec de décider s'il doit prendre entre ses mains, librement et fièrement, la première et la plus importante de toutes les clefs d'une économie moderne.

Nous avons donc prié Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de dissoudre les Chambres et d'ordonner que des élections générales soient tenues le 14 novembre prochain.

PEUT-ON DOUTER DE LA SINCÉRITÉ D'UN GOUVERNEMENT QUI MET SON EXISTENCE EN JEU POUR ASSURER L'AVENIR DE TOUS LES QUÉBÉCOIS?

Non, ce n'est certainement pas par jeu que le gouvernement libéral décidait, le 19 septembre dernier, de demander un mandat net et précis de la population du Québec, afin de lui permettre de nationaliser onze compagnies d'électricité dans la province.

L'avenir même du Québec et de tous les Québécois est l'enjeu de cette élection.

Démocratie pure et simple

Après que le gouvernement Lesage eut pris à l'unanimité la décision de nationaliser les compagnies privées d'électricité, il était de toute urgence qu'il soumette sa décision à l'approbation du peuple du Québec. Lorsque 5,300,000 personnes sont appelées à devenir actionnaires de la plus importante richesse de leur pays, il n'est que juste et raisonnable que ces personnes soient préalablement consultées. Cela s'appelle de la simple démocratie.

Tous les citoyens du Québec ont d'ailleurs été unanimes à reconnaître le courage du gouvernement Lesage qui n'a pas craint de s'affirmer et de prendre une décision énergique — la seule qui s'imposait dans les circonstances — pour assurer enfin l'avenir économique du Québec.

Depuis juin 1960, le gouvernement Lesage a réussi à changer totalement le Québec qui est devenu un pays libre, bien administré et sur lequel les yeux de toutes les provinces du Canada sont maintenant fixés.

Besoin urgent d'un outil

Pour continuer, toutefois, à gouverner la province, le gouvernement a besoin d'un outil de première importance. Cet outil, cette clé indispensable à notre émancipation économique, c'est la nationalisation de notre première richesse naturelle: l'électricité. Une fois qu'il aura cette clé en mains le gouvernement pourra alors pratiquer une politique de développement économique d'industrialisation et d'emplois, dans tous les coins de la province et tout particulièrement dans les régions paralysées par le manque d'énergie électrique.

Tous les nombreux projets de planification, de développement économique ne peuvent pratiquement pas se réaliser sans la NATIONALISATION. Sans la clé qui ouvre la porte à nos richesses naturelles, il est impensable qu'un gouvernement puisse un jour voir le Québec économiquement affranchi.

Occasion unique

Il y a si longtemps déjà qu'il est question de nationaliser cette importante ressource naturelle qu'est notre énergie hydraulique qu'il ne faut pas perdre l'occasion qui se présente d'en voir enfin la réalisation.

La nationalisation de l'électricité est vraiment la clé de notre affranchissement économique, non seulement pour la génération présente mais également pour les générations futures.

EN L'OCCURRENCE, EST-IL POSSIBLE DE NE PAS VOTER POUR JEAN LESAGE LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN?

“Comme peuple adulte, nous ne pouvons plus supporter de croupir dans l’immobilisme forcé”



Finis le temps où un seul groupe s’enrichissait sur le dos du peuple!

LES QUÉBÉCOIS DOIVENT PRENDRE EN MAIN LEUR ÉCONOMIE

- Québécois, nous sommes à un point tournant de notre histoire;
- Cessons d’être un peuple colonisé;
- Ayons le courage de prendre nos responsabilités;
- Ayons le courage de prendre nous-mêmes la direction de notre économie.

DEMAIN IL SERA TROP TARD.

Devenus maîtres du principal levier de commande de notre économie, nous pourrions enfin envisager un avenir économique digne de nous.

- Québécois, l’avenir de notre province sera ce que nous le ferons. Ce ne sont pas les autres qui feront de l’État québécois une patrie bien à nous, c’est chacun de nous.

LA NATIONALISATION NOUS APPORTERA LES AVANTAGES SUIVANTS:

- BAISSÉ DES TARIFS
- Conversion des 25 au 60 “cycles” en Abitibi
- Modernisation du réseau du Bas du Fleuve et de la Gaspésie
- Revenus accrus pour un bon nombre de municipalités et commissions scolaires
- Récupération des \$15 millions d’impôt actuellement versés au fédéral
- Accès pour les nôtres à un vaste champ administratif
- Expansion et décentralisation industrielle
- Pouvoir d’achat de l’Hydro-Québec porté de \$100 à \$200 millions au profit de tous les Québécois
- Diminution du coût de production



Finis . . . les comptes d’électricité trop élevés!

la partie se joue le
14

Au peuple de décider s’il veut se libérer d’un trust pernicieux ou s’il veut continuer à se laisser exploiter toute sa vie

M. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, n’a pas hésité à s’élever contre le trust de l’électricité dans sa province et à nationaliser cette richesse naturelle qu’est l’énergie hydraulique.

Si cette mesure est bonne pour une province dirigée par un gouvernement créditiste, pourquoi ne le serait-elle pas pour nous ?



*“La nouvelle Hydro deviendra la propriété collective
de 5,300,000 actionnaires à part entière”*

L'HYDRO- QUÉBEC:

*La seule entreprise milliardaire appartenant
entièrement à la population du Québec*

L'HYDRO-QUÉBEC

est une entreprise qui appartient totalement au peuple du Québec. Elle est la seule entreprise milliardaire administrée par les nôtres.

L'HYDRO-QUÉBEC

créée en 1944 par un gouvernement libéral, a pour mission de fournir l'énergie électrique aux consommateurs individuels, commerciaux et industriels, au plus bas prix possible.

L'HYDRO-QUÉBEC

avec un personnel et des ingénieurs de chez nous a réalisé de très grands travaux: Beauharnois, Bersimis, Carillon et maintenant, Manicouagan, le plus gros chantier de construction au monde en ce moment.

L'HYDRO-QUÉBEC

paie en salaires annuels la somme de \$24 millions. Elle dépense près de \$100 millions et n'ayant pas à payer de dividendes qui sortent de la province, elle investit tout son argent dans l'économie du Québec. Après la nationalisation, l'Hydro-Québec deviendra plus puissante et notre libération économique progressera plus rapidement.

L'HYDRO-QUÉBEC

dépense toujours de plus en plus pour produire de l'électricité. De 1945 à 1962 alors que les compagnies privées d'électricité dépensaient \$400 millions en construction, l'Hydro dépensait \$1 milliard, 200 millions.

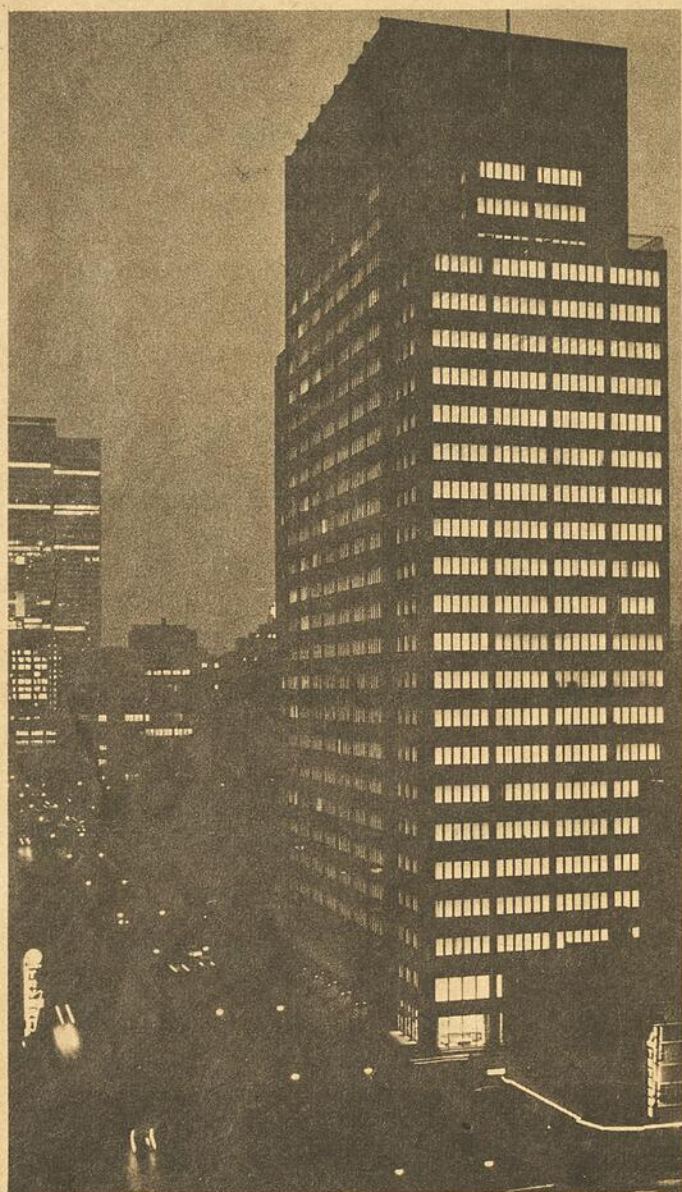
L'HYDRO-QUÉBEC

a été créée en 1944 par la nationalisation de la "Montreal Light Heat & Power" et la "Beauharnois Light Heat & Power" avec une dette de \$144 millions.

Au 30 janvier 1962, l'Hydro-Québec avait un actif total de \$1,180,000,000. L'augmentation de l'actif a été de près de \$200,000,000 depuis juin 1960. Les réserves ou avoir-propre de l'Hydro-Québec et du peuple québécois, seul propriétaire de l'entreprise, étaient de \$331 millions à la fin de juin 1962. Ces réserves ont augmenté de \$45 millions depuis 2 ans.

L'HYDRO-QUÉBEC

aura un actif de \$1 milliard, 700 millions. En 1967, cet actif atteindra presque les 2 milliards et demi. Tout ceci n'appartiendra qu'au seul peuple du Québec et sera administré à son profit et pour la promotion de sa vie économique.



*Propriétaires de
l'Hydro-Québec
êtes-vous intéressés
à doubler votre
entreprise milliardaire?*

**Si oui,
Il faut voter
LIBÉRAL
le 14 novembre**

La Confédération des Syndicats nationaux est POUR LA NATIONALISATION

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste est POUR LA NATIONALISATION

La Fédération des Travailleurs du Québec est POUR LA NATIONALISATION

Le Rassemblement pour l'Indépendance nationale est POUR LA NATIONALISATION

L'Union Catholique des cultivateurs est POUR LA NATIONALISATION

**TOUT LE MONDE EST POUR LA NATIONALISATION
TOUT LE MONDE VEUT LA NATIONALISATION
TOUT LE MONDE VOTERA LIBÉRAL LE 14 NOVEMBRE
ET LE QUÉBEC AURA LA NATIONALISATION !**

*“Nous nourrissons les citoyens des autres provinces
à même les taxes que nous payons à Ottawa”*



LA NATIONALISATION

**UNE BONNE AFFAIRE!
UNE AFFAIRE PAYANTE!**

1 Les compagnies privées ont payé \$15 millions d'impôt fédéral en 1961. C'était moins en 1960; ce sera plus en 1962 et plus encore en 1963.
L'HYDRO-QUÉBEC NE PAIE PAS D'IMPÔT À OTTAWA
RÉSULTAT: ce qui nous revient : \$15 millions

2 Les compagnies privées ont déclaré \$20.5 millions de profits nets après l'impôt en 1961. C'était moins en 1960; ce sera plus en 1962 et plus encore en 1963. Une énorme partie de ces profits est distribuée en dehors du Québec.
L'HYDRO-QUÉBEC NE DISTRIBUE SES PROFITS QU'AU SEUL BÉNÉFICIAIRE DES QUÉBÉCOIS
RÉSULTAT: pour tous les citoyens, plus de : \$20.5 millions

3 Les compagnies privées construisent chaque année pour \$5 millions au moins de lignes, de sous-stations, de raccords et font gaspiller des sommes incalculables en énergie mal employée. C'est un système de "broche à foin" qui rend l'électricité inutilement coûteuse.
LE RÉSEAU UNIFIÉ DE L'HYDRO-QUÉBEC ÉLIMINERA CE GASPILLAGE
RÉSULTAT: \$5 millions
et bien davantage qui ne seront plus chargés aux usagers québécois

DONC: \$40.5 MILLIONS

POUR L'ACHAT DE TOUTES LES COMPAGNIES PRIVÉES

Sur un strict minimum de \$40.5 millions de revenus additionnels ça prend un grand maximum de \$20 millions par année pour payer les intérêts sur le capital emprunté.

IL RESTE DONC : \$20 millions clairs et nets.

**ET DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE :
Ces \$20 millions clairs et nets :**

PERMETTRONT :

d'abaisser les taux à travers le Québec de 10% pour 428,541 familles, partout où les factures ne sont pas déjà parmi les plus basses de la province...

ET

**PAS UN SOU D'AUGMENTATION NULLE PART
DANS AUCUNE DES RÉGIONS OÙ ÇA COÛTE
ACTUELLEMENT LE MOINS CHER !**

PAIERONT :

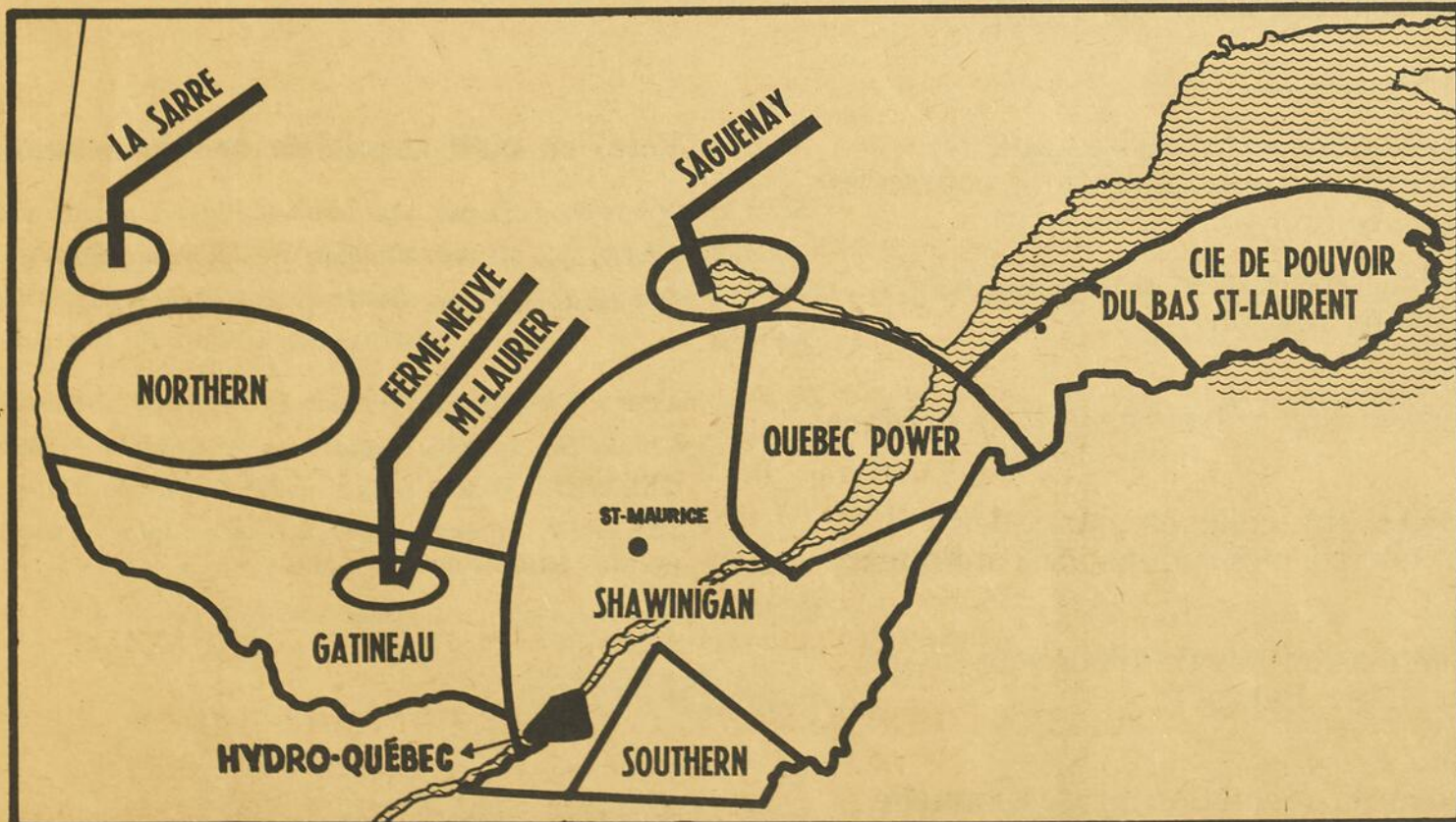
pour moderniser enfin l'Abitibi, le Bas du Fleuve et la Gaspésie:

En Abitibi, l'Hydro-Québec éliminera sans délai le courant 25-cycles et dans le Bas du Fleuve elle modernisera tout l'équipement électrique de base, ce que les compagnies privées refusent de faire depuis des années.

ASSURERONT :

au moins le maintien partout et l'augmentation à plusieurs endroits des taxes payées aux municipalités et aux commissions scolaires par l'Hydro.

C'EST L'OPÉRATION DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE QUI EST LA PLUS STABLE, LA PLUS SÛRE



**NOS
MUNICIPALITÉS
RECEVRONT
\$3 MILLIONS
DE PLUS
EN
TAXES DE L'HYDRO
ET AUCUNE
NE RECEVRA
MOINS
QUE
MAINTENANT**

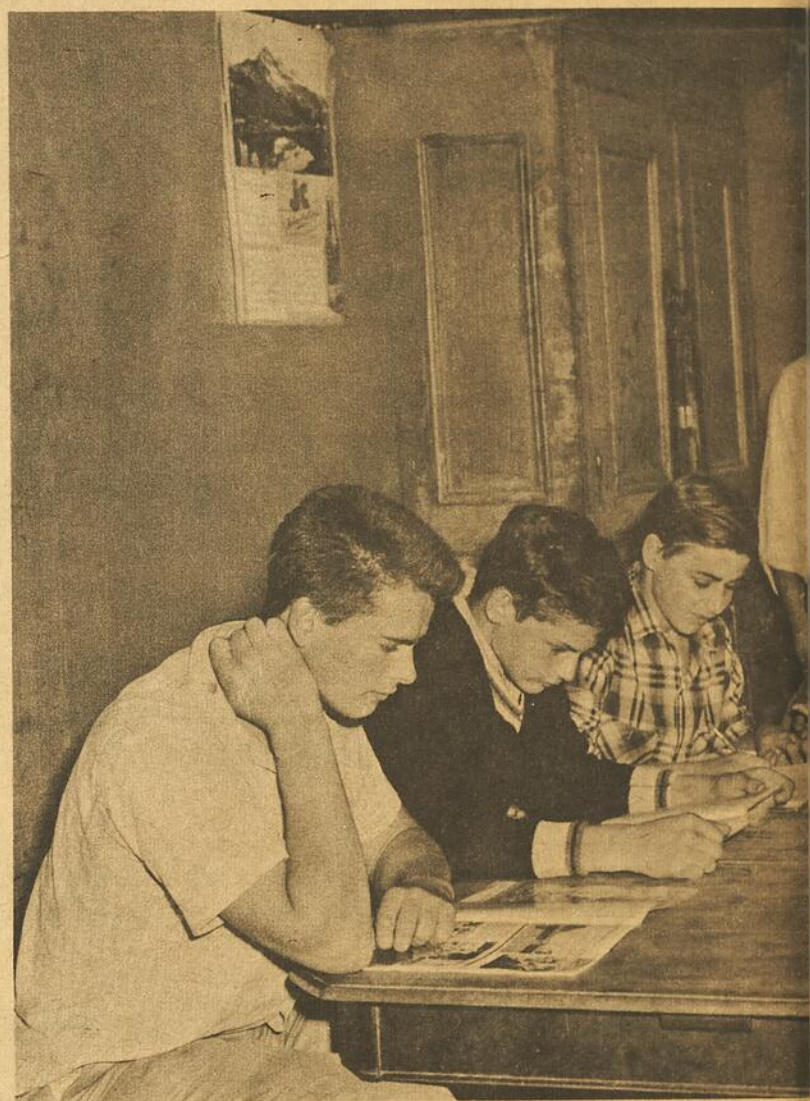


JEAN LESAGE

L'ÉDUCATION... *un droit pour*

Grâce aux efforts de Jean Lesage et de l'équipe libérale, le Québec rattrape son retard dans l'éducation maintenant accessible à tous.

- ✓ Gratuité scolaire jusqu'à la 11e année dans toutes nos écoles publiques;
- ✓ Gratuité des manuels;
- ✓ Gratuité du transport des écoliers;
- ✓ Allocation de \$200 par année pour frais de scolarité du cours secondaire;
- ✓ Allocations familiales provinciales: \$10 par mois par enfant de 16 et 17 ans aux études.
- ✓ 55,000 bourses d'études de \$500 à \$4,000;
- ✓ Programme de \$55 millions (réparti sur 3 ans) pour la construction d'écoles de métier et d'instituts de technologie;
- ✓ \$247 millions de subventions statutaires aux Commissions scolaires pour leurs opérations courantes;
- ✓ \$102 millions pour la construction de 5,654 classes (77.4% du coût de construction);
- ✓ Subventions accordées aux universités: \$109 millions;
- ✓ Subventions accordées aux collèges classiques, écoles normales et autres institutions: \$62 millions;
- ✓ Création d'une Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Mgr Parent);
- ✓ Création d'un service de formation professionnelle aux travailleurs sans emploi (60% des inscrits ont trouvé du travail).



M. Bernard Pigeon, cultivateur de Verchères est encore aux études.

Voici ce qu'il reçoit du gouvernement Lesage

MARCEL,	20 ans, étudiant en Philo 1 au Séminaire de Ste-Anne
JEAN,	19 ans, étudiant à l'Externat classique de Lomax
LOUIS,	16 ans, étudiant en 11e année scientifique à l'école secondaire
	Allocation scolaire de \$10. par mois
	(aux enfants de 16 et 17 ans)
LUC,	15 ans, étudiant en 9e année à l'école secondaire
GEORGES,	14 ans, étudiant en 9e année à l'école secondaire
GABRIEL,	9 ans, écolier à l'école Ludger Duvernay de Verchères
SYLVAIN,	7 ans, écolier à l'école Ludger Duvernay de Verchères

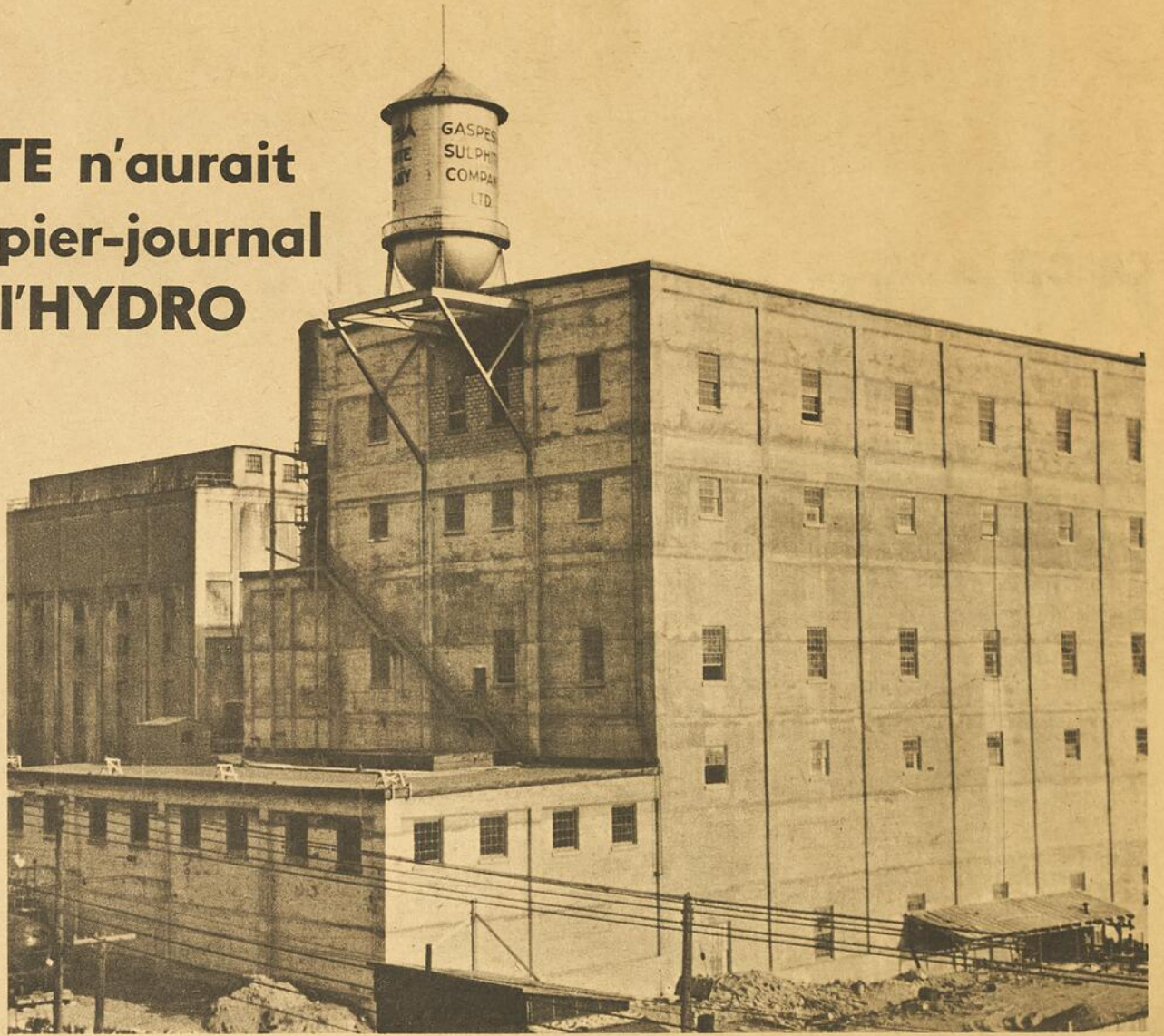
Les lois scolaires du gouvernement Lesage représentent une augmentation de la scolarité en province de Québec, une augmentation de la scolarité no



“La nationalisation de l'électricité est clairement la mesure économique la plus vaste et la plus féconde jamais proposée dans notre histoire”

La GASPÉSIA SULPHITE n'aurait jamais fabriqué de papier-journal sans l'intervention de l'HYDRO

L'HYDRO-QUÉBEC INTERVIENT ET FOURNIT DE L'ÉLECTRICITÉ À UN PRIX RAISONNABLE À LA GASPÉSIA SULPHITE QUI INSTALLE AUSSITÔT DES MACHINES SERVANT À LA FABRICATION DU PAPIER-JOURNAL



POUR
LES HABITANTS DE CHANDLER
ET DE LA GASPÉSIE : \$1,600,000
DE PLUS
POUR
LA RÉGION
ET
845
NOUVEAUX
EMPLOIS.

LE CAS DE LA GASPÉSIA SULPHITE

Abandonnée par les "onze", l'HYDRO vient à son secours

Depuis sa fondation, la Gaspésia Sulphite avait toujours fabriqué de la pâte à papier. L'usine employait quelques centaines d'ouvriers, pas plus qu'il n'en fallait, pour respecter les commandes qu'elle recevait.

Or, un jour, on lui fit une proposition. "Fabriquez du papier journal, lui dit-on, nous vous l'achèterons". L'offre était alléchante, bien sûr. Mais comment fabriquer du papier journal avec le peu de courant électrique dont dispose la région ? Celle-ci,

qui débouche aux confins de la province, a de tout temps été négligée par les industriels. Ne pas réagir devant cette occasion eût été un cas de conscience pour la Gaspésia Sulphite. Peu d'industries, donc peu de travail et pas d'avenir pour les jeunes. L'occasion était là, il fallait la saisir.

Sachant évidemment qu'il est impossible pour les compagnies d'électricité privées de fournir le courant nécessaire au fonctionnement des machines servant à la fabri-

cation de papier journal, sans augmenter leurs prix, il n'y avait qu'une solution : recourir aux services de l'Hydro-Québec. Celle-ci, après quelques démarches, accepta de fournir l'électricité à la Gaspésia Sulphite à un prix sans concurrence. Pour ce faire, elle installa une ligne de transmission d'une longueur de soixante milles reliant Murdochville à Chandler. La Gaspésia Sulphite put accepter l'offre, engager 845 ouvriers supplémentaires à l'usine et en forêt, et fabriquer du papier journal à plein rendement.

**La
FAUSSE
nationalisation
à
Daniel
Johnson :**

- C'est une fraude nationale.
- C'est la politique chérie de l'Union Nationale.
- Le gâteau pour les privilégiés des compagnies privées.
- Les restants (et les dépenses) pour le peuple.
- On achèterait les deux compagnies privées les plus "maganées", celles de l'Abitibi et du Bas St-Laurent.
- On dépenserait des millions pour guérir deux régions paralysées.
- On laisserait les grands secteurs profitables aux compagnies privées et au percepteur fédéral.

En un mot :

On continuerait à ramper devant les gros ...

On continuerait à laisser exploiter le peuple ...

On continuerait à nationaliser les dépenses toujours, les profits jamais !

"Tous les citoyens veulent un niveau de vie acceptable et convenable"



GRÂCE AUX EFFORTS DE JEAN LESAGE ET DE L'ÉQUIPE LIBÉRALE, LES CULTIVATEURS DU QUÉBEC ONT UN NIVEAU DE VIE PLUS ÉLEVÉ

CRÉDIT AGRICOLE

- Le crédit agricole a été porté de \$10,000. à \$15,000. par ferme;
- Plus de 8,000 cultivateurs se sont prévalus de cette nouvelle politique du gouvernement libéral;
- En 1962, le Crédit Agricole a mis à la disposition des cultivateurs du Québec la somme de \$31 millions, comparativement à l'Union nationale qui n'avait disposé que de \$13 millions dans la dernière année de son régime (1er janvier au 31 décembre '59).
- Le Parti libéral du Québec, le parti des cultivateurs, a mis \$18 millions de plus au service de la classe agricole et ce, en une seule année.

Sous LES LIBÉRAUX : \$31 millions
Sous l'Union Nationale : \$13 millions



PRÊTS AGRICOLES

Année	Nombre de prêts	Montant
1958	2841	\$11,545,400.
1959	3082	\$13,236,250.
1960	3093	\$14,171,800.
1961	3447	\$26,454,700.
1962	2892 (au 30 sept.)	\$22,097,850.*

***\$31 millions autorisés pour 1962**

AMÉLIORATION DES FERMES

- La loi de l'amélioration des fermes (crédit agricole à moyen terme) est devenue une réalité vivante sous le gouvernement libéral.
- Le gouvernement a versé 3% d'intérêts sur 10,000 prêts consentis aux cultivateurs du Québec. La valeur moyenne d'un prêt s'élève à \$10,000.

AUTRES LOIS

- Grâce au paiement de 2 1/2% sur la part d'intérêt de la Société fédérale du Crédit agricole, le gouvernement libéral a mis à la disposition des cultivateurs du Québec une avantageuse source additionnelle de crédit pour les fermes dont l'évaluation justifie un prêt de plus de \$15,000.
- Les primes de défrichement, de labour et d'ensemencement ont été augmentées de \$2,000. par lot de 100 acres de terre vierge.
- Un colon qui s'établit sur une terre vierge de 100 acres reçoit maintenant \$9,765. au lieu de \$4,520
- Un colon qui s'établit sur une terre vierge de 200 acres reçoit maintenant \$13,365. au lieu de \$6,120.
- L'emploi de la chaux agricole est passé de 455,000 tonnes en 1960-61 à 945,000 tonnes en 1961-62 grâce à une prime moyenne de \$3.50 la tonne, versée par le gouvernement libéral pour l'achat et le transport de la chaux agricole.
- Le montant affecté aux travaux motorisés d'amélioration des fermes a été porté de \$3,138,000 en 1960-61 à \$5,400,000. en 1962-63.
- Le gouvernement libéral a absorbé une forte proportion du coût du transport du bétail en provenance des régions éloignées des grands abattoirs.
- Le montant annuel des garanties d'emprunt aux coopératives est passé de \$300,000. à \$1 million.
- Le gouvernement libéral a augmenté de 50% l'aide aux sociétés d'agriculture.
- Le gouvernement libéral a versé \$17 millions pour l'entretien des chemins d'hiver dans les comtés ruraux du Québec.
- Pour aider le cultivateur à mieux vivre sur sa ferme, le gouvernement libéral a créé une faculté universitaire d'agronomie.

Il a aussi organisé deux instituts de technologie agricole à Ste-Anne de la Pocatière et à St-Hyacinthe. Ce sont les seules du genre dans tout le Canada.

Il a organisé une station expérimentale pour la culture de la pomme de terre à Hauteville, sur la Côte nord.

ARDA

\$20 millions pour le réaménagement rural

• Tel est le montant que le gouvernement libéral dépensera au cours des trois prochaines années, avec l'aide du gouvernement fédéral pour :

- Une meilleure utilisation des terres pour fins agricoles, forestières et récréatives;
- le drainage, l'amélioration des cours d'eau, la construction de digues, la lutte contre l'érosion;
- l'augmentation d'emplois et de revenus dans les régions rurales.

Voilà ce qu'annonçait l'honorable Jean Lesage à St-Charles de Caplan, comté de Bonaventure, le 18 octobre 1962.



*“Nous savons que le peuple du Québec est courageux,
et qu’il nous suivra dans la voie du courage”*

LE PETIT CATÉCHISME DES ÉLECTEURS

une brochure chère à l’Union Nationale dénonce

LE TRUST DE L’ÉLECTRICITÉ

QUESTION : Quel a été jusqu’ici le plus pernicieux des trusts dans la province de Québec ?

RÉPONSE : Le plus pernicieux des trusts dans la province de Québec a été jusqu’ici le TRUST DE L’ÉLECTRICITÉ.

QUESTION : Pouvez-vous donner quelques détails ?

RÉPONSE : On appelle TRUST DE L’ÉLECTRICITÉ quatre ou cinq grandes compagnies amies et solidaires qui détiennent en leurs mains les pouvoirs hydro-électriques de la province, obtenus d’habitude à prix dérisoire; qui tirent de ces pouvoirs une électricité qu’elles vendent à des prix de fantaisie; qui ne permettent pas de concurrence; qui tiennent la majorité des journaux dans le silence à coups d’annonces formidables et qui gavent leurs directeurs d’opulents dividendes que seul a pu rendre possible un honteux mouillage des stocks originels.

EH ! OUI, C’EST BIEN CE QUE L’UNION NATIONALE A DÉJÀ DIT... peut-être à une époque où la Shawinigan et les autres compagnies privées d’électricité ne lui étaient pas aussi favorables !

QUESTION : Quelles sont les principales compagnies qui constituent le TRUST DE L’ÉLECTRICITÉ ?

RÉPONSE : Les principales compagnies qui constituent le trust de l’électricité dans la province de Québec sont :

- Shawinigan Water and Power
- Montreal Light Heat and Power
- Quebec Power
- Southern Canada Power
- Gatineau Power, etc., etc..

QUESTION : La prédominance des trusts est-elle déplorable ?

RÉPONSE : Elle est non seulement déplorable mais scandaleuse et mortellement dangereuse puisqu’elle est d’abord et avant tout contraire au bien public et à la morale chrétienne.

QUESTION : Cela nuit-il à la démocratie ?

RÉPONSE : Cela détruit complètement toute démocratie puisque l’esprit de nos institutions est faussé, qu’une puissance cachée gouverne et que les mandataires du peuple, financés par les puissances d’argent sont trop souvent attachés et vendus d’avance..

NON CE N’EST PAS UN GESTE EN L’AIR! LA NATIONALISATION

S’IMPOSE : PARCE QUE l’énergie électrique nous appartient à nous;
PARCE QUE nous sommes assez mûrs pour gérer notre bien;
PARCE QUE nous voulons progresser plus rapidement.

EST PROFITABLE :
PARCE QUE nous récupérerons \$15 millions d’impôts dès la première année;
PARCE QUE nous ne verrons plus les profits des entreprises privées distribués à l’extérieur du Québec;
PARCE QUE nous serons en meilleure position financière;
PARCE QUE cette mesure profitera à TOUS sans exception.

EST RAISONNABLE :
PARCE QUE chaque citoyen du Québec sera actionnaire;
PARCE QUE les actionnaires des entreprises privées recevront une juste compensation et que s’ils ne sont pas satisfaits ils auront le droit d’aller en appel;
PARCE QUE c’est la seule et unique chance que nous avons de nous libérer économiquement et d’être maîtres de notre principale richesse naturelle.

Et dire qu’il y des gens qui ne veulent même pas se prononcer sur cette grave question !

Qui peut dire que la nationalisation ne rapportera pas à tous les Québécois ?

Oserait-on prétendre qu’il s’agit de mesures d’avant-garde alors que l’Ontario a déjà nationalisé son électricité il y a 50 ans ?

*Aucune hésitation possible, la nationalisation est une chose payante,
faisable, essentielle.*

Franchement, qui peut être contre la nationalisation ?

Seuls ceux qui ne sont pas bien renseignés, peuvent encore hésiter.

“Les gens en ont assez de vivre au siècle dernier dans certains coins de la Province.”



LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ:

SITUATION RIDICULE que celle qui existe actuellement dans plusieurs coins de la province au sujet des taux d'électricité.

Prenons par exemple la population de Beauharnois, localité située à environ une quinzaine de milles de Montréal.

Ces gens qui vivent près d'une centrale de l'Hydro-Québec, parce qu'ils sont desservis par la Shawinigan Water & Power, paient plus cher pour leur électricité que les citoyens de Montréal qui sont alimentés par la centrale de Beauharnois.

Des gens sur les lieux même où se fait l'électricité, se voient fournir leur électricité par une entreprise située à des milles et des milles plus loin. C'est un véritable “système de broche à foin” comme dirait le ministre des Richesses naturelles.



APRÈS LA NATIONALISATION, cet état de choses n'existera plus. Les tarifs seront baissés. Des taux uniformes seront en vigueur pour toute la province. L'Hydro-Québec saura démêler le “fouillis” indescriptible qui existe actuellement.

SOURCE D'EMPLOIS

- En nationalisant les 11 compagnies privées d'électricité, l'Hydro-Québec pourra vendre dans la province, l'électricité indispensable à toute nouvelle entreprise.
- Grâce à l'Hydro-Québec, ces entreprises apporteront chez nous de nouveaux emplois, de meilleurs salaires et plus de prospérité pour d'innombrables métiers et commerces dans chaque région.
- Bref, l'électricité à bon marché, vendue partout à tous, ne peut être fournie que par l'Hydro-Québec — la propriété des citoyens du Québec.
- SEUL, LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité — dès la prochaine session — pour nous donner la clé du royaume.

Abitibiens, ne ratez pas votre chance, le 14 novembre

Cette belle et pittoresque région de l'Abitibi est, à l'heure actuelle, la seule de toute l'Amérique du Nord à posséder un courant de 25 “cycles” au lieu du 60 habituel. C'est également la seule à être obligée de se faire fabriquer des appareils électriques spéciaux au 25 “cycles”.

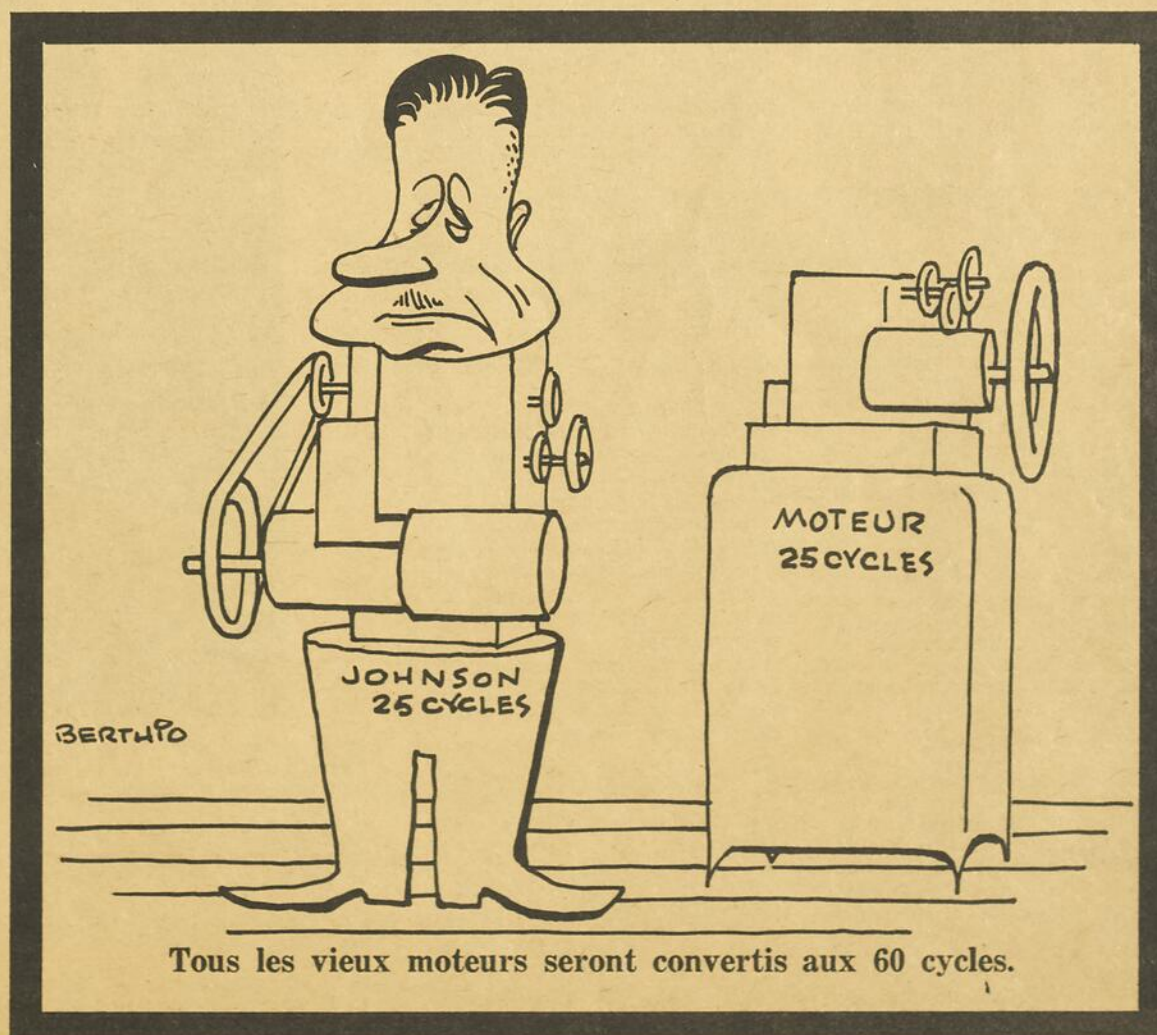
Peut-on imaginer pareille aventure en plein 20e siècle et surtout dans une province comme la nôtre?

C'est avec la nationalisation de l'électricité que l'Abitibi verra enfin son cauchemar s'évanouir. La conversion au 60 “cycles” sera en effet la première réalisation qu'effectuera l'Hydro-Québec au lendemain de la nationalisation. Ce vaste projet s'échelonne sur une période de deux ou trois ans et coûtera environ 12 millions de dollars pris à même les profits réalisés annuellement par les compagnies privées d'électricité.

Inutile de dire que tous les citoyens de l'Abitibi se réjouissent grandement de cette prochaine solution à leur plus grand problème de l'heure, comme ils se réjouissent également de savoir que leurs tarifs d'électricité baisseront sensiblement.

Pour eux, c'est une chance unique de voir enfin des industries nouvelles s'établir dans leur région. C'est une chance unique pour le développement économique de leur petite patrie. Ils ne la rateront pas.

- Il faut voter libéral, le 14 novembre
- Il faut voter pour la nationalisation



Tous les vieux moteurs seront convertis aux 60 cycles.



*“La clé de notre libération économique est à notre portée.
Allons-nous la prendre ou la laisser tomber?”*

CE QU'ON EN PENSE...

LES CAPITAUX ÉTRANGERS

FINANCIERS BELGES

M. Maurice Brasseur, ministre belge du Commerce extérieur et de l'Assistance technique déclarait le 9 mars dernier, à l'occasion d'une conférence de presse que l'éventualité d'une nationalisation du secteur électrique privé au Québec n'inquiète pas les financiers de son pays qui désirent contribuer au développement économique et industriel de la province.

“Je crois que le souci du gouvernement, d'après ce que j'ai pu entendre ici, est de mettre à la disposition des consommateurs une énergie électrique à meilleur marché que dans d'autres pays, cela contribuerait à diminuer le prix de revient des produits du Québec”.

M. Brasseur a rappelé qu'il a longuement discuté de la production hydroélectrique et des richesses naturelles avec l'hon. René Lévesque et ses hauts fonctionnaires. Il s'est dit fort impressionné par l'ampleur de nos richesses naturelles.

“Je connais peu de pays a-t-il dit, où on dispose de richesses aussi exceptionnelles.”

LA MAISON BACHE & CO. DE NEW-YORK

Peu après l'annonce concernant la tenue d'élections générales au sujet de la nationalisation, la grande agence d'information financière américaine Babson, dans un message à la clientèle canadienne, recommandait aux actionnaires des entreprises engagées dans la production et la distribution de l'énergie électrique dans la province de conserver leurs placements.

Quelques jours plus tard, une grande maison de New-York, Bache & Co. qui dirige à Montréal une importante succursale recommandait, à son tour, aux mêmes actionnaires de ne pas bouger:

“A notre meilleur avis, nous recommandons aux actionnaires de ne pas bouger parce qu'il nous semble probable que la réélection de M. Lesage signifiera un règlement raisonnable.”

LE VATICAN

Cité du Vatican (UPI) — Le journal officiel du Vatican “L'Observatore Romano” s'est prononcé en faveur de la nationalisation des services publics en Italie.

Le journal du Vatican a fait savoir que la nationalisation est la meilleure solution quand l'intérêt général exige l'exploitation des services publics.

(Rome — septembre 1962).

LE CHANOINE LIONEL GROULX

Notre historien national, le chanoine Lionel Groulx déclarait en date du 15 septembre dernier à un journaliste de “La Presse” qui lui demandait s'il était possible de reprendre en mains nos richesses naturelles:

“Je le crois. Des petits pays africains le font pourquoi ne pourrions-nous pas le faire? Vous voyez actuellement l'affaire de la Shawinigan? Je ne peux m'empêcher d'admirer le courage de M. Lesage quand il dit que l'ère du colonialisme économique est finie dans le Québec. C'est la première fois qu'un premier ministre tient pareil langage dans le Québec.”

LA SEMAINE COMMERCIALE (Québec)

(...) Il y a si longtemps qu'il est question de nationaliser cette ressource naturelle, qu'il ne faudrait pas perdre l'occasion unique qui se présente d'en voir la réalisation. Ceux qui ont vécu les années de crise savent quelles campagnes enflammées la question provoqua, toutes mâtées les unes après les autres par les puissants intérêts opposés. Il faut dire qu'à l'époque, la population du Québec était à peu près la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui et que nous étions cent fois moins riches. Il faut dire aussi que nous étions moins bien préparés qu'aujourd'hui à prendre en mains les rênes de notre destinée économique.

(...) Avec une plus grande utilisation de nos ressources électriques — et ce, à meilleur marché — il sera possible d'élever au rang des plus grandes industries, les entreprises familiales qui font actuellement leurs preuves chez nous. (...)

Louis-A. Béllisle

Au banquet de la FLQ à Montréal, le 30 sept. 62:

L'hon. Georges Lapalme rend hommage à ses collègues

(...) S'il y a, dans le premier ministre actuel, le vainqueur du 22 juin 1960, il y a, avec plus de force encore, le vainqueur du 14 novembre 1962. Or, c'est là que ma présentation prend un sens bien précis, car, s'il ne nous reste plus qu'à passer la vadrouille sur les débris de ceux qui se font les complices des trusts, il n'en reste pas moins vrai que l'opération-nettoyage n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Il a fallu pour cela du temps, des idées, des hommes, un homme.

(...)Après la victoire de 60, par ses prises de position devant ce grand conseil national qui s'appelle la Conférence fédérale-provinciale, par la législation nouvelle taillant en profondeur, par l'impulsion donnée à la culture, par ses contacts avec les minorités françaises du continent, par son attitude lors des journées inoubliables de Paris en octobre dernier, par la grande poussée vers l'éducation des nôtres, le premier ministre est devenu plus qu'un chef de parti, plus qu'un administrateur de province: il est devenu le chef de tous les Canadiens français.

L'ancien et le nouveau

M. René Lévesque et moi nous représentons ici, avec M. Lesage, tout le Cabinet, mais notre histoire à nous deux a quelque chose de particulier. Si la vieillesse a des droits, je commencerai par celui qui vous parle. Chef de parti pendant huit ans, je suis aujourd'hui le “elder statesman” et comme tel responsable de certaines choses auxquelles je crois toujours. Il fut

un temps où mon nom fut associé aux richesses naturelles. M. Lévesque, lui, est de la jeune génération dans la politique et dans le parti. Je l'ai entendu dire un jour qu'il était venu au parti libéral en 1960 principalement à cause du programme et de nos engagements. Depuis il m'a pris les richesses naturelles et m'a laissé avec les affaires culturelles! Vous avez donc là l'ancien et le nouveau, ayant la même pensée, le même but, le même idéal, unis dans un même parti comme ils le seront dans une même victoire.

Dans le rang

Ce nouveau qui est M. Lévesque, cet ancien qui est moi, nous sommes, dans le rang, derrière le premier ministre. Dans la pensée, dans la doctrine, dans la politique du parti, nous sommes tout simplement ensemble avec lui. Nous n'avons rien fait qui n'ait été autorisé par lui. Rien de ce qui va se faire ne se serait fait sans le premier ministre. Ce soir nous venons, au nom du Cabinet et de la députation, le féliciter publiquement de son courage.

Dans la Presse du 17 septembre (1962), sous le titre de “La démocratie au Québec”, nous lisions ceci:

“... Tandis que le pays a fait depuis quelques années de grands progrès sous presque tous les rapports, les Canadiens sont restés non seulement dans un état stationnaire, mais même ont rétro-

gradé sous le rapport du commerce extérieur; et... ils n'ont pas su profiter jusqu'à ce jour de l'accroissement de la population et du développement rapide des ressources du pays, pour rivaliser d'émulation et d'esprit d'entreprise avec leurs cosujets d'origine différente.”

Ces textes datent de 1832. Vous voyez, la libération économique des Canadiens fran-

çais cela n'est pas un thème d'hier. (...)

(...) Si l'on en juge par le contenu des commentaires, la situation économique des Canadiens français d'aujourd'hui, toute proportion gardée bien entendu, ressemble étrangement à celle de nos ancêtres. Il est à souligner que le mois prochain le gouvernement du Québec inaugurerà la Maison du Québec à Londres, un voeu qui a mis 130 ans à se réaliser.”

130 ans!

130 ans! Maison du Québec à Paris, Maison du Québec à Londres, Conseil d'orientation économique, Ministère des richesses naturelles, Société générale de financement, nationalisation de l'électricité! En deux ans, le premier ministre a présidé à cela et à combien d'autres choses! 130 ans! et dans ces 130 ans, il y eut pourtant l'Union Nationale!



“À la face de la province, j'accuse l'Union Nationale d'être lâche en refusant de s'attaquer au fond du problème”



La négligence de l'U.N. a fait perdre des millions de dollars à la province

- L'U.N. a-t-elle toujours fait la cour aux entreprises privées d'électricité?
- Il faut évidemment le croire lorsqu'on constate avec quelle condescendante façon elle a toujours refusé de renégocier ses contrats de location de barrages et réservoirs avec ces compagnies.
- Cette négligence impardonnable a fait perdre des millions de dollars à la province depuis des années.
- Pourquoi les compagnies privées d'électricité n'ont-elles pas toujours payé leurs redevances de location suivant leur consommation annuelle? M. Johnson a peut-être la réponse à cette question?

Une situation équivoque

On sait que le gouvernement construit des barrages et réservoirs d'énergie hydraulique à travers la province. Une fois construits, ces barrages et réservoirs sont loués aux compagnies privées d'électricité. Des contrats sont alors passés pour une période de tant d'années. Et chaque année, les compagnies doivent verser au gouvernement le montant de la location de ces barrages. Ces montants représentent des bénéfices avantageux pour les coffres de la province.

Malheureusement, si l'U.N. acceptait de négocier des contrats avec les compagnies d'électricité, elle négligeait ensuite de renouveler ces contrats à leur échéance et faisait ainsi perdre des millions de dollars à la province.

Voici un exemple frappant de cette situation équivoque.

Barrage Gouin

En 1918, la province construisait un grand barrage réservoir sur le Haut St-Maurice. Le gouvernement conclut donc des contrats d'une durée de 40 ans (donc valables jusqu'en 1958) avec les compagnies qui produisaient de l'électricité sur le St-Maurice, principalement la Shawinigan Water & Power. Par ces contrats, les usagers s'engageaient à payer au gouvernement des redevances pour l'énergie additionnelle consommée.

A l'expiration du contrat, en 1958, l'U.N. ne s'est jamais préoccupée de renouveler ce contrat suivant l'augmentation de l'énergie hydraulique utilisée par la Shawinigan. C'est seulement après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage que la province commença à négocier les contrats et à récupérer les montants qui lui revenaient de droit.

Pour la seule année 1961-62, c'est une somme additionnelle de \$1 MILLION que la Shawinigan versa à la province en redevances, comparativement à la somme de \$260,000. qu'elle payait l'année précédente.

Système illogique

Avant juin 1960, les compagnies d'électricité payaient des redevances sur les barrages d'après une base de taux établie au moment de la construction du barrage. C'était un système illogique puisque d'année en année, les compagnies privées utilisaient de plus en plus d'énergie hydraulique pour alimenter leur clientèle qui accroissait sans cesse.

En laissant les compagnies avec leur contrat basé sur les conditions des premières années, c'est donc des millions que la province a perdu... des millions qui, au lieu de profiter aux contribuables du Québec, profitaient aux actionnaires des entreprises privées.

Grâce à la nouvelle négociation du gouvernement libéral sur un seul contrat avec la Shawinigan (celui du barrage Gouin) le gouvernement a déjà récupéré plus de \$1 million de dollars.

Si cette politique de renouveler les contrats à leur échéance (soit en 1958 dans le cas qui nous concerne) avait été suivie par l'U.N. la province aurait ainsi récupéré environ \$4 millions depuis 1958.

Avec la nationalisation de l'électricité finies les situations fausses et illogiques!

L'oeuvre de "dénationalisation" de M. Johnson!

Notes biographiques de M. Daniel Johnson

- Ex-Ministre des Ressources hydrauliques
- Chef de l'Opposition
- Chef contesté de l'Union nationale
- Ex-propriétaire de 150 unités de la Corporation du gaz naturel du Québec

Point n'est besoin de rappeler encore une fois l'oeuvre de "dénationalisation" à laquelle a participé M. Johnson et plusieurs de ses collègues.

Tout le peuple du Québec est au courant que M. Johnson était, après M. Gerald Martineau, conseiller législatif de l'Union nationale, de tous les ministres députés et conseillers mêlés au scandale du gaz naturel, celui qui possédait le plus d'actions, de la Corporation du Gaz naturel. Il en avait acheté quelque 150 unités. Il a réalisé un profit de \$5,250. soit \$35. par unité le jour où il reçut livraison de ses unités.

L'enquête SALVAS entreprise par le gouvernement libéral au lendemain des élections de juin 1960, a clairement démontré que cette fraude nationale était sévèrement condamnable. Voici d'ailleurs un passage du rapport SALVAS sur ce sujet:

“Les commissaires condamnent nettement et sévèrement l'achat d'unités de la Corporation du Gaz naturel du Québec par des ministres, des députés ou des membres du Conseil législatif. C'est là un fait que réprouvent la morale et l'ordre public.”

Et malgré ces commentaires cinglants, M. Johnson ne voit pas la nécessité de quitter la vie publique alors que dans d'autres provinces du Canada, des ministres qui n'ont pas commis une faute aussi grave, sont immédiatement démis de leurs fonctions et rejetés de leur parti.

Les citoyens du Québec peuvent-ils en leur âme et conscience avoir confiance en un tel chef ?

Trois petites questions à M. Johnson

POURQUOI

le chef de l'UN ne dit-il pas s'il est pour ou contre la nationalisation de l'électricité ?

POURQUOI

M. Johnson a-t-il acheté des actions de la Corporation du Gaz naturel ?

QUELS INTÉRÊTS

M. Johnson retire-t-il des compagnies privées d'électricité en ne se prononçant pas en faveur de la nationalisation ?

Avec la nationalisation de notre électricité:

- *Personne ne paiera plus cher*
- *La majorité paiera moins cher*

Le premier avantage de la nationalisation de l'électricité sera:

LA BAISSÉ DES TARIFS

- Il n'y aura plus UNE SEULE FACTURE de plus de \$6.00 pour consommation de 400 kwh par mois, et ce, à travers toute la province.
- La baisse des tarifs sera de 10% à 40% suivant les régions.

EXEMPLES:

RÉGIONS	AVANT la nationalisation	APRÈS la nationalisation	Épargne annuelle
LA SARRE	\$10.00	\$5.75	\$52.20
MATANE	\$ 9.50	\$5.50	\$48.00
RIMOUSKI	\$ 9.50	\$5.50	\$48.00
GASPÉSIE	\$ 9.50	\$5.50	\$45.00
MONT-LAURIER	\$ 9.00	\$5.75	\$39.00
TROIS-RIVIÈRES	\$ 5.65	\$4.50	\$13.80
VERCHÈRES	\$ 5.65	\$4.50	\$13.80
VILLEMONTÉL	\$ 7.80	\$4.50	\$39.60
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	\$ 6.10	\$4.90	\$14.40
ANCIENNE-LORETTE	\$ 6.50	\$4.90	\$19.20

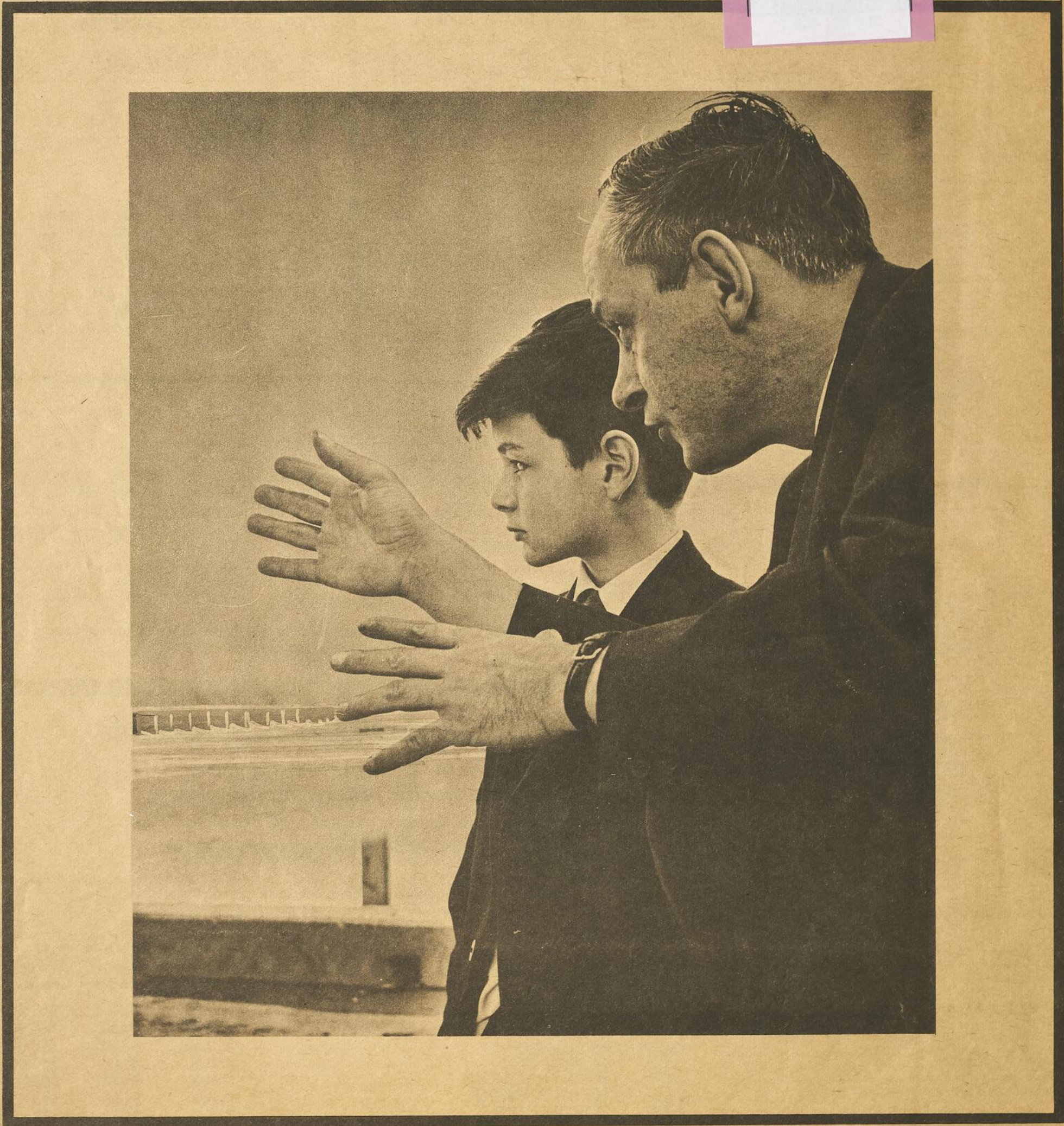
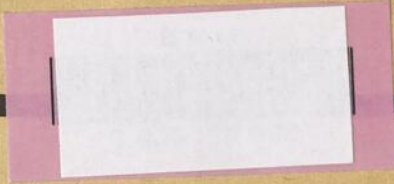
ET ce ne sont là que quelques exemples, pour vous permettre de juger de l'épargne annuelle dont chaque foyer bénéficiera avec la nationalisation de l'électricité.

- FINIS LES TAUX INJUSTES
- FINIS LES NÉGLIGENCES

Le peuple tout entier profitera de la nationalisation



*“Pour la première fois dans son histoire,
le peuple peut devenir maître chez lui”*



*Le Ministre des Richesses Naturelles explique à son fils Claude
ce que sera l'avenir de la jeunesse du Québec grâce à la
nationalisation de l'électricité*

CANADA
POSTAGE PAID
PORT PAYÉ
1½¢ c.
NO. 7496
MONTREAL